

Un nouveau service destiné à aider les inventeurs et les petites entreprises des pays en développement en mal de ressources à obtenir une protection par brevet pour leurs inventions

Pour de plus amples informations, prière de consulter le site : www.wipo.int/iap

Comment ce programme fonctionne-t-il?

Le Programme d'assistance aux inventeurs met des inventeurs en relation avec des conseils en brevets qui souhaitent leur fournir des **conseils juridiques gratuits** sur la marche à suivre pour déposer une demande de brevet et protéger ainsi leurs inventions.

La protection conférée par un brevet est un instrument juridique puissant qui permet au titulaire d'un brevet de contrôler l'exploitation de son invention. Les brevets peuvent être très précieux. Toutefois, les inventeurs et les petites entreprises des pays en développement trop souvent ne parviennent pas à obtenir des brevets en raison d'un manque de ressources ou de connaissances spécialisées pour utiliser le système.

Le Programme d'assistance aux inventeurs vise à résoudre ce problème en mettant en rapport des inventeurs et des petites entreprises remplissant les conditions requises avec un expert de leur pays désireux de les aider gratuitement.

Le Programme est une initiative commune lancée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Forum économique mondial, avec l'appui et la contribution de certaines des principales entreprises et de certains des principaux cabinets juridiques du monde.

Qui en profite?

Les **inventeurs** profitent du programme car la protection par brevet leur permet de tirer parti de leurs inventions dans une plus large mesure.

Les **conseils en brevets** tirent parti des services qu'ils rendent à titre gracieux car ils renforcent ainsi leur expérience professionnelle et nouent des relations avec des personnes qui, avec le temps, pourraient voir leur entreprise se développer et devenir des clients lucratifs.

Les **pouvoirs publics et les offices de propriété intellectuelle** retirent un avantage du programme car l'amélioration des demandes de brevet renforcera la valeur totale des actifs de propriété intellectuelle dans l'économie tout en réduisant le temps passé par les offices de propriété intellectuelle à traiter des demandes mal rédigées.

Par ailleurs, en favorisant la compréhension et l'utilisation du système des brevets, le **Programme stimulera les innovations et profitera à la société dans son ensemble.**

Participer au programme

Le programme n'en est qu'à ses débuts. Après le succès du lancement d'un projet pilote en Colombie, nous travaillons avec les **pouvoirs publics et les offices de la propriété intellectuelle** d'autres pays en développement afin de susciter de nouvelles adhésions.

Les **conseils en brevets et cabinets juridiques** sont invités à adhérer au programme en tant que membres, et nous comptons également sur la participation des **inventeurs et petites entreprises** intéressés.

Nous souhaiterions aussi trouver le soutien des entreprises d'envergure mondiale, associations internationales et régionales de conseils en brevets et associations d'inventeurs qui nous offriraient leur concours pour appuyer cette initiative.



Adhésion au programme

L'adhésion au programme est ouverte aux pouvoirs publics, aux conseils en brevets et à ceux qui souhaitent soutenir le programme et qui en acceptent les principes directeurs dont le texte est disponible sur le site internet de l'OMPI.

Une orientation stratégique générale, des conseils et un appui est apporté par le Comité directeur que compte entre ses membres avec des décideurs importants en propriété intellectuelle, des hauts niveaux dirigeants d'entreprises, des expérimentés avocats de brevet, des fonctionnaires du Gouvernement des pays participants et hauts fonctionnaires du Forum économique mondial et de l'OMPI.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'**OMPI** à l'adresse **www.wipo.int**

**Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle**

34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +4122 338 91 11
Télécopieur: +4122 733 54 28